

AQVILA LEGIONIS

Cuadernos de Estudios sobre el Ejército Romano



7
2006

AQVILA LEGIONIS

Cuadernos de Estudios sobre el Ejército Romano



CONSEJO DE REDACCIÓN - EDITORIAL COMMITTEE - CONSEIL DE LECTURE

En orden alfabético - In alphabetical order - Par ordre alphabétique

Prof. Dr. Gonzalo BRAVO (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Dr. Antonio CABALLOS (Universidad de Sevilla) — Prof. Dr. José Joaquín CAEROLS PÉREZ (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Dr. José d'ENCARNAÇÃO (Universidade de Coimbra) — Prof. Dr. Joaquín GÓMEZ-PANTOJA (Universidad de Alcalá) — Prof. Dr. Cristóbal GONZÁLEZ ROMÁN (Universidad de Granada) — Prof. Dr. Enrique GOZALBES CRAVIOTO (Universidad de Castilla-La Mancha; Cuenca) — Prof^a. Dr^a. Christine HAMDOUNE (Université de Montpellier) — Prof. Dr. Yann LE BOHEC (Paris, Sorbonne IV) — Prof. Dr. Patrick LE ROUX (Université Paris XIII) — Prof. Dr. Jerzy LINDERSKI (Dept. of Classics, University of North Carolina, Chapel Hill) — Prof. Dr. Julio MANGAS (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Dr. Ángel MORILLO (Universidad de León) — Prof. Dr. José Manuel ROLDÁN (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Dr. Narciso SANTOS YANGUAS (Universidad de Oviedo)

CONSULTORES DE ARQUEOLOGÍA MILITAR:

Prof. Dr. Cesáreo PÉREZ (Universidad SEK, Segovia) — Prof. Emilio ILLARREGUI (Universidad SEK, Segovia)

CONSULTOR DE ARMAMENTO:

Prof. Dr. Fernando QUESADA (Universidad Autónoma de Madrid)

CONSULTOR DE ARTE MILITAR ANTIGUO:

Prof. Dr. J. Jacobo STORCH (Universidad Complutense de Madrid)

DIRIGE: Prof. Dr. Sabino PEREA YÉBENES (Universidad de Murcia)



© SIGNIFER LIBROS
Apdo. 52005 - MADRID (ESPAÑA - SPAIN)
ISSN: 1578-1518
Dep.Legal: BA-360-01 (nºs 1-6) / S-1646-06 (nºs 7 ss.)
mail: correo@signiferlibros.com correo@aquila-legionis.com
web: http://signiferlibros.com http://aquila-legionis.com

Madrid (España - Spain - Espagne)

AQVILA LEGIONIS

7

2006

ARTÍCULOS :

- Fernando FERNÁNDEZ PALACIOS:** Preludios de una conquista:
el emperador Claudio y las Islas Orcadas 7-25
- Enrique GOZALBES CRAVIOTO :** Las tropas romanas en la conquista
de las *Mauretaniae* 27-44
- Christine HAMDOUNE :** Les légionnaires de la Troisième légion
Auguste à Theveste 45-64
- Sabino PEREA YÉBENES :** Documentación del *exercitus hispanicus*:
soldados y oficiales de alas y cohortes con etnónimo hispano en inscrip-
ciones y papiros griegos. Prosopografía 65-108
- Narciso SANTOS YANGUAS :** La crisis del 68-69 y la reorganización
definitiva del ejército romano de ocupación en territorio de los astures ... 109-128

HISTORIOGRAFÍA :

- **Julio CARO BAROJA :** Interpretaciones de la Guerra de Numancia ... 129-150

CRÍTICA DE LIBROS - REVIEWS :

Gloria ANDRÉS HURTADO: *Una aproximación a la religión del ejército romano imperial: Hispania*. (R. González Salinero) (p. 151-156) — Javier ARCE: *Bárbaros y romanos en Hispania (400 – 507 A. D.)* (L. Tomás Navarro) (p. 156-162) — Patricia-Anne BAKER: *Medical care for the Roman Army on the Rhin, Danube and British Frontiers in the First, Second and Early Third Centuries AD*. (M. López Pérez) (p. 163-166) — Adrian GOLDSWORTHY: *Grandes generales del ejército romano. Campañas, estrategias y tácticas* (L. Amela Valverde) (p. 166-169) — Karl CHRIST, *Anibal*. (R. González Salinero) (p. 169-173) — Julio RODRÍGUEZ GONZÁLEZ: *Diccionario de batallas de la Historia de Roma (753 a.C. - 476 d.C.)* (L. Amela Valverde) (p. 174-175) — Sexto Julio FRONTINO: *Los cuatro libros de los enxemplos, consejos y avisos de la guerra (Strategemmaton)* (S. Perea Yébenes) (p. 175-178) — Flavio VEGECIO RENATO: *El arte de la guerra romana* (J. A. Zapata Parra) (p. 178-180) — VEGÉCIO: *Tratado de Ciência Militar* (por S. Perea Yébenes) (p. 181-182).

INFORMACIÓN BIBLIOGRÁFICA 183-188

Les légionnaires de la Troisième légion Auguste à Theveste

Christine HAMDOUNE
CERCAM, Université Montpellier III

RESUMEN: Las inscripciones, especialmente los epitafios, aportan gran cantidad de datos relativos al reclutamiento de los legionarios de la legión *Tertia Augusta* con guarnición en Theveste bajo los flavios. Cabe destacar dos hechos: el gran número de soldados galos romanizados a partir de César, y, por otra parte, el aumento del reclutamiento local africano, cuyos jóvenes se alistaban muy precozmente.

RÉSUMÉ: Les inscriptions, des épitaphes essentiellement, apportent un certain nombre de renseignements sur le recrutement des légionnaires de la Troisième Auguste en garnison à Theveste sous les Flaviens. Elles montrent en effet la part croissante des provinciaux, ici des Gaulois, recrutés au sein de populations romanisées depuis César, mais aussi, le rôle que commencent à jouer les Africains et les premiers témoignages d'un recrutement local, caractérisé par l'âge précoce de l'engagement.

ABSTRACT: The inscriptions, especially epitaphs, give some informations about the legionnaires of the *Tertia Augusta* stationed at Theveste under the Flavian dynasty, in particular about the recruitment. It is distinguished by two facts : the number of Gallic soldiers enlisted among romanized populations and the increasing part of young Africans, natives of the region.

La Troisième légion Auguste a fait l'objet d'une synthèse magistrale de Y. Le Bohec¹ qui consacre une place importante de son étude à la période la plus longue pendant laquelle la légion fut en garnison à Lambèse au II^e et III^e siècles. Mais auparavant la légion dont la présence est attestée dès 6 p.C. stationna à *Ammaedara* à partir de 14 p.C. avant de rester pendant plus de 25 ans à Théveste². C'est en effet vers 75 que ce transfert fut effectué alors qu'*Ammaedara* devenait une colonie³. Un milliaire⁴, trouvé à Niniba, daté du

¹ Y. Le Bohec, *La Troisième légion Auguste*, Paris, 1989.

² M. de Patchère, "Les camps de la Troisième légion en Afrique au I^{er} siècle", *CRAI*, 1916, p. 273-284 a, le premier, étudié la date d'arrivée de la légion à Theveste.

³ *CIL* VIII, 302 et 308 : *colonia Flavia Augusta Emerita*. Voir J. Gascou, "La politique municipale de Rome en Afrique du Nord", *ANRW* II, 10, 2, 1982, p. 162.

⁴ *ILAlg. I*, 3885.

début de 76 par la titulature impériale⁵, atteste la construction de la route Theveste / Hippone sous la direction du légat Q. Egnatius Catus⁶; à cette date, la légion est déjà à Theveste. En effet, un autre milliaire⁷ de la route Theveste / Carthage, gravé par les soins du légat Sex. Sentius Caecilianus en poste en 73-74, mentionne une distance à partir de Theveste qui, compte tenu du lieu de découverte⁸, devait correspondre à un point de départ de la route à partir du camp et non de la ville. Il faudrait donc placer l'installation de la légion à Theveste en 74 au plus tard et faire de Cn. Domitius Afer Titius Marcellus Curvius Tullus, dont l'épithaphe⁹ de l'esclave secrétaire (*seruus amanuensis*) a été retrouvée à *Ammaedara*, le dernier légat de la légion à *Ammaedara*. Le glissement du camp de la légion à 35 km à l'ouest/sud-ouest d'*Ammaedara* s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des provinces africaines¹⁰ après les troubles consécutifs à la guerre civile¹¹, mais s'explique aussi par des considérations stratégiques pour mieux contrôler les territoires du sud de la province en direction de l'Aurès¹². Cette nouvelle politique de déploiement des troupes est confirmée dès 81 par la construction d'un premier camp à Lambèse¹³, mais le transfert définitif de la légion ne prendra effet qu'au début du règne de Trajan¹⁴. L'installation de la légion à Lambèse et la création de

⁵ B.E. Thomasson, *Fasti africani*, 1996, p. 135-136.

⁶ Ce légat est mentionné sur un autre milliaire de la route Carthage / Hippo Regius (*CILPB*, 460, *CIL* VIII, 10116) un peu plus tard la même année.

⁷ *ILAlg. I*, 3950 : [S]ex(tio) Sentio [---] / Caeciliano le[g(ato)] / Aug(usti) pro pr[aet(ore)] / IIII.

⁸ Hr el Kelb, 5,5 km au nord-est de Theveste, si l'inscription a bien été trouvée *in situ*.

⁹ *CIL* VIII, 23263.

¹⁰ Voir M. le Glay, "Les Flaviens en Afrique", *MEFR*, t. 80, 1968, p. 201-246, pour l'action de Sex. Sentius Caecilianus, légat de la III^e légion, chargé de procéder au nouveau bornage de la *Fossa regia* en 73-74, avant d'être envoyé en Maurétanie pour réorganiser les deux provinces (*IAM2*, 126 de Banasa).

¹¹ L'Afrique proconsulaire fut touchée par la rébellion de Clodius Macer en 68 et, les Maurétanies, par celle de Luceius Albinus en 69.

¹² Y. Le Bohec, *La Troisième légion*, p. 352 : "Les Flaviens, et surtout Vespasien, ont une politique militaire cohérente et leur oeuvre prépare celle de Trajan".

¹³ *AE*, 1954, 137 = L. Leschi, "Inscriptions latines de Lambèse et Zana", *Libyca*, I, 1953, p. 189-197. La construction est faite sous l'autorité du légat L. Teddus Julianus entre le 1^{er} juillet et le 13 septembre. Voir Y. le Bohec, *La Troisième légion*, p. 363-364.

¹⁴ Y. Le Bohec, *La Troisième légion*, p. 362, place ce transfert vers 115-117 sur la foi d'arguments numismatiques ; mais J. Gascou, *La politique municipale de Rome*, p. 174 et X. Dupuis, "Trajan, Marciana et Timgad", *Mélanges Le Glay*, Bruxelles, 1994, p. 220-225 optent pour l'hypothèse d'un transfert au début du I^{er} s., en relation avec la création de *Thamugadi*. En tout cas, le transfert s'est fait par étapes à partir de 81 p. C.

Thamugadi au même moment illustrent, en effet, le rapport étroit qui existe entre la politique militaire et la politique coloniale de l'empereur.

C'est aux traces épigraphiques du passage de la légion à Theveste, l'espace d'une génération, que je consacrerai ces quelques pages car, contrairement à Lambèse, il ne reste presque aucune trace archéologique du séjour de la légion, si ce n'est peut-être l'emplacement du champ d'exercice¹⁵ et quelques briques¹⁶.

Mais la présence de la légion est attestée par des inscriptions funéraires en assez grand nombre. En effet, sur les quelques 460 épitaphes trouvées à Theveste, 43 concernent des militaires ou des vétérans enterrés à Theveste, soit 10%, ce qui constitue un pourcentage important. Ces épitaphes proviennent des deux nécropoles païennes localisées, l'une dans le secteur de la basilique chrétienne, et l'autre au sud/ouest du cimetière actuel. Le plus grand nombre de documents a été trouvé dans le secteur de la basilique, mais le lieu précis de provenance est impossible à déterminer car les inscriptions ont été regroupées, sans plus de données, en divers points de l'*area* qui entoure l'enceinte de la basilique. Certaines étaient encadrées en remploi dans des murs de salles contigues qui bordent la basilique. Enfin, quelques-unes ont été déplacées, comme *ILAlg. I, 3553*¹⁷ trouvée à Ksar Gouraï, à 10 km au nord/nord-est de Theveste, en remploi dans une construction tardive. Cependant, certaines épitaphes concernent des militaires d'autres unités de l'armée romaine, alors que d'autres, qui mentionnent des soldats de la Troisième légion, sont postérieures au départ de la légion pour Lambèse. Il est en effet très probable que des soldats ont été détachés, depuis Lambèse, dans une ville qui était aussi

¹⁵ Voir Y. Le Bohec, *La Troisième légion*, p. 362, qui propose de le situer à Hr el Ksoum à 4 km à l'ouest de la ville à partir de la relecture de *ILAlg. I, 3596*, dans la transcription du capitaine Delamare : *Genio Campi Aug(usto) sac[rum] / [---]i(us) strat(or) fecit / [et dedica]uit*. Le champ désignait le terrain d'exercice des soldats. Celui de Lambèse est bien connu et c'est là qu'était situé le monument d'Hadrien.

¹⁶ Y. Le Bohec, "Les marques sur briques et les surnoms de la III^e légion Auguste", *Epigraphica*, 43, 1981, p. 127-160. La fréquence des attestations sur un site permet de mesurer la présence effective, à un moment donné, de telle ou telle unité. L'a. a recensé 133 marques de la légion surtout à Lambèse. Quelques-unes à *Ammaedara* et une dizaine à Theveste (*ILAlg. I, 3098*). A Theveste les briques et tuiles proviennent de trois secteurs : près de la basilique (2), près de la face ouest du rempart byzantin en remploi (4), toutes les autres dans le secteur ouest près de la porte de Constantine.

¹⁷ Annexe I, 18.

le centre d'une circonscription domaniale importante¹⁸. Cette présence de soldats aux II^e et III^e siècles correspond aussi à la politique militaire des empereurs qui a conduit à multiplier les détachements de la légion sur l'ensemble de la zone couverte par son activité. L'existence d'une *statio* à Theveste est donc quasi certaine¹⁹.

Les critères de datation relative fournis par la forme du monument et le formulaire²⁰ permettent de retenir sans contestation 25 épitaphes (dont cinq de vétérans) pour la période pendant laquelle la légion tint garnison à Theveste²¹. La série est donc suffisante pour être étudiée, d'autant plus que la liste de soldats peut-être complétée par celle des dédicants, quand il s'agit, cas le plus fréquent au I^{er} siècle, de compagnons d'armes ; une dédicace à Jupiter²², bien datée par la mention du légat Suellius Flaccus, permet d'ajouter un nom supplémentaire à la liste des centurions.

Ces inscriptions permettent d'établir les listes suivantes²³:

- les soldats :

- 1 - Sex. Alfius Sex. f. Arnensi tribu Primus, *miles*, originaire de Carthage, mort à Theveste.
- 2 - M. Annius Martialis, peut-être de Theveste, *miles* en garnison à Theveste.
- 3 - L. Aurelius Urbanus, *miles* mort à Theveste.
- 4 - Q. Aurelius Pius Q. f., originaire de Po---, *beneficiarius tribuni*, mort à Theveste.
- 5 - L. Caelius L. f. Quirina tribu Legitimus, mort à Theveste.
- 6 - M. Canteius, *miles*, mort à Theveste.
- 7 - T. Cassius Maior, *miles*, peut-être originaire d'*Ammaedara*, mort à Theveste.
- 8 - Ti. Claudius Manduccus, *miles*, mort à Theveste.
- 9 - D. Clodius, *custos armorum centuri Lucili*, en garnison à Theveste.
- 10 - P. Durmius Firmus, fils d'un vétéran fixé à Theveste, *miles*, mort à Theveste.
- 11 - T. Flavius Ferox, *miles*, en garnison à Theveste.

¹⁸ *AE*, 1956, 123 : mention d'un *procurator regionis Thevestinae*. Voir M. Christol, "Ti. Claudius Cornelianus, procureur de la région de Theveste, *L'Africa romana*, 7, 1990, p. 893-904.

¹⁹ Le Bohec, *La Troisième légion*, p. 485.

²⁰ Voir J.-M. Lassère, "Recherches sur la chronologie des épitaphes païennes de l'Africa", *AntAfr.*, 7, 1973, notamment p. 82-83, et Y. Le Bohec, *La Troisième légion*, p. 55-74.

²¹ Il s'agit essentiellement de stèles, sans mention de la consécration aux Mânes (qui, à Theveste, accompagne les épitaphes de citoyens portant les gentilices Ulpius, Aelius, Aurelius); elles sont faites par les soins d'un héritier plutôt que d'un membre de la famille (trois cas d'épouses cependant, annexe I, 3, 5, 18) ; le service est exprimé par la formule *militavit annis* et les formules de repos sont très brèves. Pour les inscriptions non retenues voir annexe II.

²² *ILAlg I*, 3002 = annexe I, 15.

²³ Voir, en annexe I, les inscriptions retenues et, en annexe II, celles qui ont été écartées.

- 12 - T. Flavius Martialis, *miles*, en garnison à Theveste.
- 13 - C. Iulius, *miles*, en garnison à Theveste.
- 14 - C. Iulius C. f. Quirina tribu Lugudunolus, originaire d'*Augustodunum*, *miles*, mort à Theveste.
- 15 - M. Iulius M. f. Quirina tribu Maternus, originaire d'*Augustodunum*, *miles*, mort à Theveste.
- 16 - L. Iulius L. f. Quirina tribu Tarvillus, originaire d'*Auaricum*, *miles*, mort à Theveste.
- 17 - Q. Iulius Q. f. Quirina tribu Dioratus, originaire d'*Autricum*, *miles*, mort à Theveste.
- 18 - Q. Lutatius Q. f. Quirina tribu Viator, originaire d'*Autricum*, *miles*, mort à Theveste.
- 19 - P. Messius P. f. Quirina tribu Melissus, originaire d'*Augustodunum*, *miles*, mort à Theveste.
- 20 - C. Mevius, *miles*, en garnison à Theveste.
- 21 - P. Munatius Gallus, de Theveste, *miles*, mort à Theveste.
- 22 - Popius Saturninus, *miles*, en garnison à Theveste.
- 23 - D. Seius D. f. Quirina tribu Iuuenis, originaire de *Burdigala*, *miles*, mort à Theveste.
- 24 - S. Sergius Satur(?), *miles*, mort à Theveste.
- 25 - Sex. Sulpicius Sex. f. Quirina tribu Senilis, *beneficiarius legatorum*, mort à Theveste en 83.
- 26 - Sex. Valerius Atticinus, *uexillarius equitum legionis*, en garnison à Theveste.
- 27 - ---sius L. f. ---alis, originaire d'*Andematunnum*, *miles*, mort à Theveste.

- les centurions :

- 1 - M. Annius Martialis, centurion, après avoir été *miles* puis *duplicarius* ; fin Ier s.
- 2 - M. Aurelius Candidus, centurion en garnison à Theveste.
- 3 - Caesonius, centurion en garnison à Theveste.
- 4 - Fundianius Severus, centurion en garnison à Theveste.
- 5 - L. Iulius, centurion en garnison à Theveste.
- 6 - Lucilius, centurion en garnison à Theveste.
- 7 - Q. Mantius Q. f. Cam---, originaire de *Pompeia Alba*, centurion en 87.
- 8 - Mestrius Vi---, centurion en garnison à Theveste.
- 9 - Rufinius Secundus, centurion en garnison à Theveste.
- 10 - Valerius Tertius, centurion en garnison à Theveste.
- 11 - Valerius Fidelis, centurion en garnison à Theveste.
- 12 - Valerius Ferox, centurion en garnison à Theveste.
- 13 - Anchisa, centurion en garnison à Theveste.
- 14 - Augustalis, centurion en garnison à Theveste.
- 15 - Bruttienus, centurion en garnison à Theveste.
- 16 - Crispinus, centurion en garnison à Theveste.
- 17 - Nasidus, centurion en garnison à Theveste.
- 18 - Nepos, centurion en garnison à Theveste.
- 19 - Perpetuus, centurion en garnison à Theveste.
- 20 - Plaetorus, centurion en garnison à Theveste.

- vétérans :

- 1 - P. Durmius Firmus, vétéran fixé à Theveste.
- 2 - L. Litussius Verianus, originaire de Gaule, mort à Theveste.
- 3 - ---lius Martialis, vétéran, mort à Theveste.
- 4 - ---ius Vitalis, vétéran, mort à Theveste.
- 5 - --- Maurus, vétéran, mort à Theveste.

soldats : 27 dont quatre gradés.

centurions : 20

vétéran : 5

Mais avec un soldat successivement soldat, puis centurion.

Total = 51 légionnaires répertoriés.

La nature des documents et les précisions qu'il nous apportent permettent de tirer quelques conclusions sur l'origine des soldats et le déroulement de leur carrière.

La mention de l'origine apparaît souvent dans les épitaphes de militaires décédés sur leur lieu d'affection, souvent fort éloigné de leur patrie au I^{er} siècle, par le nom de leur cité à l'ablatif ou au locatif : à Theveste, c'est le cas dans onze inscriptions qui concernent essentiellement, mais pas exclusivement des Gaulois²⁴. Mais l'origine peut aussi être révélée par une onomastique caractéristique et /ou des relations de parenté, ce qui éclaire l'origine de dix autres légionnaires de Theveste dont deux vétérans²⁵.

Les résultats de notre liste permettent ainsi de replacer certains aspects du recrutement de la Troisième légion Auguste dans l'évolution générale du recrutement de l'armée romaine : ce dernier est caractérisé, aux deux premiers siècles de notre ère, par le recul progressif de la part des Italiens et celle croissante des provinciaux, un phénomène qui commence après le désastre de Varus en 9 ap. J.-C. et qui s'intensifie à partir du règne de Tibère²⁶.

Cette évolution est perceptible à Theveste. En effet, on ne peut que constater la faible part de légionnaires italiens, ce qui était déjà le cas à *Ammaedara* : les tableaux dressés par Y. le Bohec²⁷ ne font apparaître que cinq soldats originaires de la péninsule italienne pour le I^{er} siècle. En ce qui concerne la garnison de Theveste, il n'y a que deux attestations d'Italiens : la première

²⁴ Annexe I, 1-4-10-11-12-13-14-15 (un centurion) -16-18-21.

²⁵ Annexe I, 1-2-3-6-7-9-17-18-22 (vétérans) -25 (vétérans).

²⁶ Y. Le Bohec, *La Troisième légion*, p. 495-508.

²⁷ Y. Le Bohec, *La Troisième légion*, p. 496 pour le I^{er} siècle.

concerne un centurion en poste en 87²⁸, et l'autre un soldat dont il ne reste que les deux premières lettres de l'*origo*²⁹. J. Gascou³⁰ avait proposé avec beaucoup de prudence d'en faire un Africain originaire de *Portus Magnus*, en Maurétanie Césarienne, une cité qualifiée d'*oppidum ciuium Romanorum* par Pline (*H.N.*, V, 19) et qui a pu être municipes sous Claude ou Vespasien³¹. Mais un recrutement aussi précoce de légionnaires en Maurétanie est difficile à concevoir, d'autant plus que, même plus tard, il demeure très faible³². Le contexte invite donc à rechercher une origine italienne, comme le fait Y. le Bohec qui restitue *Pofllentia*³³, qui renvoie à la Ligurie³⁴ ou au Picenum³⁵.

Au contraire, on note une forte présence de Gaulois avec dix noms : sept épitaphes mentionnent des cités de Lyonnaise ou d'Aquitaine : *Augustodunum* (Autun)³⁶, *Autricum* (Chartres)³⁷, *Burdigala* (Bordeaux)³⁸, *Augustonemetum* (Clermont-Ferrand)³⁹ et *Auaricum* (Bourges)⁴⁰. Il faut y ajouter l'épitaphe du soldat d'*Andematunnum* (Langres)⁴¹ car, si la cité est rattachée à la Germanie supérieure depuis Tibère, elle continue à dépendre religieusement de l'autel du Confluent. Deux autres Gaulois peuvent être identifiés par leurs gentilices incontestablement celtes : l'un, dont le nom Canteius⁴² est bien attesté à

²⁸ Annexe I, 15 : l'auteur de la dédicace à Jupiter, datée de 87 par la mention du légat Suellius Flaccus (Thomasson, *Fasti*, p. 138), le centurion Q. Mantius Cam--- est originaire d'*Alba Pompeia* en Ligurie. Le recrutement des centurions parmi les Italiens s'est poursuivi plus longtemps que celui des soldats.

²⁹ Annexe I, 4 : Q. Aurelius Pius, bénéficiaire du tribun.

³⁰ J. Gascou, "Inscriptions de Tebessa", *MEFR*, t. 81, 1969, p. 574-577, rapproche le praenomen et le gentilice du soldat de ceux des Q. *Aurelii Pactumeii Clemens* et *Fronto* (*ILALg.* II, 642 et 643), tous deux adlectés au sénat parmi les prétoriens par Vespasien et dont le deuxième fut le premier consul africain en 80. Le soldat et son père auraient pu recevoir en même temps la citoyenneté romaine, grâce à leur intervention. Le père originaire de Cirta se serait alors fixé à *Portus Magnus*.

³¹ J. Desanges, *Pline, livre V*, Paris, p. 153-154.

³² Pour les II-III^e siècles, un légionnaire de Manliana, un de Volubilis, un de Banasa, et un de Zabi d'après Y. Le Bohec, *La Troisième légion*, p. 498- 500.

³³ Y. le Bohec, *La Troisième légion*, p. 196.

³⁴ Cicéron, *Phil.* 11,14.

³⁵ Pline, *HN*, III, 111.

³⁶ Annexe I, 11 et 16.

³⁷ Annexe I, 10 et 14.

³⁸ Annexe I, 18.

³⁹ Annexe I, 12.

⁴⁰ Annexe I, 13.

⁴¹ Annexe I, 21.

⁴² Annexe I, 6.

*Auaricum*⁴³, est mort à Theveste pendant son service alors que le second⁴⁴ dont le gentilice Litussius, unique en Afrique, se retrouve à *Agenticum* (Sens)⁴⁵ s'est retiré à Theveste après avoir reçu *l'honesta missio*.

Cette présence de Gaulois, tous originaires de Gaule chevelue et non pas de la Narbonnaise plus romanisée⁴⁶, n'est cependant pas une nouveauté car on trouve déjà à *Ammaedara* sept soldats gaulois, originaires surtout de *Lugdunum* citée six fois⁴⁷ et, dans un cas, de *Burdigala* (Bordeaux)⁴⁸. M. Le Glay⁴⁹ avait mis leur présence en relation avec l'empereur Tibère qui avait porté un grand intérêt à la Gaule et avait pu y recruter les effectifs engagés en Afrique dans la guerre contre Tacfarinas. Or la publication récente de la stèle du Lyonnais M. Licinius Fidelis, mort après sa promotion comme *duplicarius* dans l'aile des Pannoniens en garnison à *Ammaedara* depuis les années 68-70, a définitivement ruiné cette thèse car l'âge et la durée de service de ce Gaulois indiquent un recrutement postérieur à la guerre de Tacfarinas. Quant aux Gaulois de Theveste, R. Syme⁵⁰ avait, en 1936, émis l'hypothèse qu'ils avaient été recrutés par Vitellius en 69⁵¹, puis ensuite mutés en Afrique par Vespasien car "leur présence dans les armées du Rhin était anormale". Cette explication ne valait que pour les Gaulois de Theveste et ne rendait pas compte de la continuité constatée entre le recrutement des légionnaires d'*Ammaedara* et de Theveste, comme le fait l'analyse proposée par J. Gascoü⁵² en 1969 dans son étude de l'onomastique des soldats gaulois décédés à *Ammaedara* et Theveste.

⁴³ M. Dondin-Payre et M.-T. Raepsaet-Charlier éd., *Noms, Identités culturelles et Romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, 2001, p. 290 pour le nom unique Cantius, p. 309 pour le gentilice Cantia (*AE*, 1973, 347 à Bourges).

⁴⁴ Annexe I, 25.

⁴⁵ P. Corbier et J. Gascoü, "Inscriptions de Tebessa d'après les archives de P.-A. Février", *AntAfr.*, t. 31, p. 279, pour l'étude onomastique ; le gentilice est attesté une seule fois à *Agenticum* (*CIL* XIII, 2946), voir M. Dondin-Payre et M.-T. Raepsaet-Charlier éd., *Noms, identités*, p. 195 et 317. L'origine celte est d'autant plus probable que la forme du cognomen dérivé d'un gentilice obéit à une règle onomastique caractéristique en milieu celte.

⁴⁶ Une seule attestation de Narbonnais pour le I^{er} s. à *Sullectum* : *ILA* 51 = *BAC*, 1911, p. CCXXI, malgré la consécration aux Mânes, mais la formule n'est pas abrégée.

⁴⁷ Voir A. Beschouch, "Encore un Gaulois en Afrique, le Lyonnais, M. Licinius Fidelis", *BACTH*, 17A, 1969, p. 262-268 ; voir aussi *CIL* VIII, 23253 ; *ILA* 151, *ILTun.* 467 et 465 ; en dernier lieu, *AE*, 1997, 1628, *L. Regilius T. f. Gal(eria tribu), Luguduno*.

⁴⁸ *ILA* 152 : un légionnaire originaire de Bordeaux avec le nom de la tribu illisible.

⁴⁹ M. le Glay, "Les Gaulois en Afrique", *Latomus coll.* 16, Bruxelles, 1962, p. 6-14 et 39-41.

⁵⁰ R. Syme, "Notes sur la Troisième légion Augusta - Soldats gaulois de la Troisième légion Augusta", *REA*, 38, 1936, p. 182-4.

⁵¹ Tacite, *Hist.* II, 57.

⁵² J. Gascoü, *Inscriptions de Tebessa*, p. 539-544.

Les soldats d'*Ammaedara* sont des descendants de Romains ou d'Italiens installés en Gaule ou d'indigènes romanisés depuis longtemps : ils viennent de Lyon, colonie déduite en 43 av. J.-C. par Munatius Plancus qui réalisait ainsi un projet de César ; ils sont inscrits dans la tribu Galeria et portent le gentilice de Iulius. Il ne s'agit pas d'un recrutement spécifiquement gaulois. Il en va de même pour les Gaulois de Theveste : quatre d'entre eux portent le gentilice Iulius et descendent sans doute de Gaulois ralliés à César⁵³. En effet, ils sont fils de citoyens et sont inscrits dans la tribu Quirina, comme beaucoup de Gaulois ayant reçu la citoyenneté romaine sous César. Ils viennent de cités libres, *Auaricum* et *Augustonemetum*, ou fédérées : *Augustodunum*, *Autricum* et *Andematunnum*⁵⁴.

Ainsi, à *Ammaedara* et Theveste, cette forte présence gauloise vient illustrer un aspect de la politique générale des Romains en matière de recrutement légionnaire : le soin apporté au choix des recrues dans les provinces pour pallier au tarissement du vivier italien. Les soldats sont choisis parmi les populations les plus romanisées, même si leurs cités d'origine restent juridiquement pérégrines. Cette interprétation est confirmée par le petit nombre d'attestations de gentilices impériaux, témoignant de l'octroi de la citoyenneté romaine au moment de l'engagement dans la légion du soldat ; à Theveste, on ne trouve qu'une fois le gentilice impérial Ti. Claudius⁵⁵ et une fois celui de T. Flavius parmi les dédicants⁵⁶. Ces Gaulois romanisés ont dû constituer une part non négligeable du recrutement de la Troisième légion au I^{er} siècle de notre ère, mais très vite on constate que ce recrutement s'est tari, puisqu'un seul Gaulois est mentionné dans les listes de Lambèse, C. Sempronius Maternus, enrôlé au plus tôt à l'époque de Trajan⁵⁷.

Il est également très intéressant de noter la présence à Theveste d'un recrutement africain. Quelques inscriptions du nord de la Proconsulaire que l'on peut dater du début de l'époque impériale montrent que c'est un phénomène précoce mais limité. Comme dans le cas des Gaulois, il s'agit avant tout de descendants d'Italiens ou d'Africains précocement romanisés, comme M. Agrius M. f. Optatus, de la tribu Quirina, originaire d'Utique⁵⁸, dont l'épithète fut trouvée dans la région de *Bulla Regia* ou celle de C. Iulius C. f.

⁵³ Annexe I, 10-11-12 13.

⁵⁴ Pline, *HN*, IV, 106-109.

⁵⁵ Annexe I, 8.

⁵⁶ Annexe I, 10 et 14.

⁵⁷ *CIL* VIII, 18084, l. 67.

⁵⁸ *ILTun.* 1241.

inscrit dans la tribu Quirina originaire de C<h>irta⁵⁹ ; à *Ammaedara*, l'épithaphe de L. Tadius Cn. f., originaire de Carthage a été gravée par les soins de son ami Cassius Carus⁶⁰ ; on y trouve aussi celle de Q. Geminius Q. f. de la tribu Pollia, originaire de *Thunusida* qui a servi comme cavalier dans la légion⁶¹ et celle d'un vétéran originaire d'Utique, mort à 72 ans après 32 ans de service, dédicacée par ses fils⁶².

A Theveste, une seule inscription mentionne explicitement l'origine carthaginoise du défunt⁶³; elle confirme la politique de recrutement dans des cités très romanisées ou parmi les descendants de colons italiens. C'est sans doute aussi le cas du soldat L. Sergius Satur(?) qui porte le gentilice de Catilina, propréteur de l'*Africa uetus* en 68 et qui peut être le descendant d'un Africain⁶⁴, de T. Cassius Maior⁶⁵ et du vétéran G. Bruttius Exoratus⁶⁶ retiré sur les lieux où il avait servi. Mais les inscriptions de Theveste permettent également d'observer le début d'un recrutement local, attesté par trois et peut-être quatre documents. Ce recrutement local est révélé par les liens de parenté. Ainsi l'épithaphe de P. Dirmius Firmus⁶⁷ mort après quatre ans de service a été gravée par les soins de son père qualifié de vétéran : il s'agit donc d'un cas précoce de recrutement local puisque le fils d'un soldat libéré s'est, à son tour, engagé dans l'unité en garnison dans la ville. Il n'est pas précisé si le père a servi dans la Troisième légion, mais c'est fort probable ; le défunt est donc un *castris* si on donne au mot le sens de fils de soldat, et ce dès le I^{er} siècle de notre ère, bien avant le règne d'Hadrien, au moment où commence l'essor de cette pratique qui

⁵⁹ *ILTun.* 1078.

⁶⁰ *ILTun.* 468.

⁶¹ *ILTun.* 466. Le défunt est lui-même fils de légionnaire comme l'indique sa tribu Polia : voir *BAC* 1927, p. 201. Le gentilice d'origine italienne est fréquent en Campanie, chez les Volsques et en Ombrie ; il s'agit donc bien d'un descendant d'Italien.

⁶² *CIL VIII*, 23256.

⁶³ Annexe I, 1.

⁶⁴ Annexe I, 19.

⁶⁵ Annexe I, 7. Sur ce légionnaire, voir J.-M. Lassère, *Epitaphes païennes*, p. 81-82 : les *Cassii* sont nombreux à *Ammaedara* (voir notamment *CIL VIII* 23251, épithaphe de L. Cassius Fuscus, soldat de la légion qui fut peut-être un parent du soldat de Theveste) ; le dédicant a pu être un de ses compatriotes.

⁶⁶ Annexe I, 22. L'invocation aux dieux Mânes peut s'expliquer, pour une date précoce, par une romanisation profonde. Le monument est une stèle. Bruttius et Helvius sont des gentilices attestés en Afrique depuis l'époque républicaine. Exoratus est un cognomen bien attesté en Afrique. Il s'agit d'un nom théophore d'origine punique (J.-M. Lassère, *Ubique populus*, Paris, 1977, Bruttius p. 460, Helvius p. 452 et Exoratus p. 492).

⁶⁷ Annexe I, 9.

devient la règle sous les Sévères⁶⁸. Un deuxième cas, révélateur d'une origine locale est celui de L. Aurelius Urbanus. En effet, trois épitaphes sont dédiées par une épouse : deux concernent des soldats ayant servi assez longtemps pour trouver sur place une compagne⁶⁹, mais la troisième⁷⁰ concerne un légionnaire engagé très jeune, comme les Africains attestés à Theveste⁷¹, époux d'une *Maria Commoda*⁷². Un troisième cas est fourni par P. Munatius Gallus⁷³. Ce jeune soldat mort après dix de service porte le même gentilice et le même cognomen que le légat des années 100-102. L'épitaphe de son père, dont la mort est postérieure à celle du fils, a été trouvée non loin de celle du soldat⁷⁴ ; il s'agit donc bien d'une famille de Theveste qui a reçu la citoyenneté romaine à ce moment là. Le formulaire de l'épitaphe qui insiste sur la qualité de *probatus*, reconnue à la recrue à l'âge de 16 ans et trois mois, atteste de la romanisation de la famille. L'engagement du fils dans la légion serait à placer au moment du transfert à Lambèse. Le dernier cas à considérer est celui de M. Annius Martialis qui, devenu centurion sorti du rang, fait à Theveste la dédicace de l'épitaphe de l'un de ses affranchis⁷⁵. Son appartenance à la tribu Quirina peut en faire un citoyen d'*Ammaedara*⁷⁶ engagé dans la légion avant 74 et résidant à Theveste en tant que centurion sous le règne de Domitien. Cependant le gentilice *Annius* est attesté à Theveste⁷⁷ : il aurait donc pu s'engager quant la légion y tenait garnison. Sa carrière offre l'exemple d'un Africain devenu centurion, alors qu'à l'époque de Trajan, beaucoup sont encore des Italiens, comme le montrent les quelques renseignements que l'on peut tirer des

⁶⁸ On peut rapprocher ce cas de celui du cavalier d'*Ammaedara*, Geminius, voir *supra* note 61.

⁶⁹ Annexe I, 5 et 18.

⁷⁰ Annexe I, 3.

⁷¹ Voir *infra* p. 58.

⁷² Voir J. Gascou, *Les inscriptions de Theveste*, p. 555-568, notamment p. 568, sur la signification de ce gentilice à Theveste qui reflète l'engagement de Gétules romanisés depuis Marius dans la légion sans signifier pour autant qu'il y ait eu une colonisation marienne à Theveste.

⁷³ Annexe I, 17.

⁷⁴ *AE*, 1995, 1725 : *D(is) M(anibus) s(acrum). / P. Munati/us Victor / uixit an/nis LXXXV. / Flauia Auo/nia uxor / piissima fec(it)*. Le gentilice Avonia est inconnu en Afrique.

⁷⁵ Annexe I, 2.

⁷⁶ J.-M. Lassère, *Vbique populus*, p. 262.

⁷⁷ Voir *ILAlg. I*, 3170 à 3173, épitaphes des *Annii* ; dans *BAC*, 1954, p. 201, il est fait mention de la découverte d'une *uilla* dite des *Annii* "parée de riches mosaïques". Est-ce la même que celle décrite par Leschi, "Un quartier de Theveste", *Etudes d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, Paris, 1957, p. 115-116?

inscriptions de Theveste⁷⁸. En effet, si la liste des centurions de la garnison de Theveste est conséquente par rapport au nombre de soldats, c'est essentiellement parce que les centuries dans lesquelles ont servi les défunts sont mentionnées dans les épitaphes, mais sans aucune autre précision⁷⁹.

Tous ces exemples tendent à montrer que le recrutement local tend à remplacer celui des Gaulois et il y faut y voir l'explication de la présence de soldats originaires de Theveste engagés dans la Troisième légion au II^e siècle. On retrouve donc l'évolution générale du recrutement dans l'armée romaine avec le passage à un recrutement régional et local et Theveste va demeurer un important foyer de recrutement aux II^e et III^e siècles. Les données fournies par les tableaux dressés par Y. le Bohec⁸⁰ relatifs au recrutement selon le statut des cités africaines sont en effet éclairants : pour les trois premiers siècles de notre ère, on dénombre 177 soldats dont 127 légionnaires originaires de Carthage, 68 dont 60 légionnaires originaires de Cirta, 46 dont 39 légionnaires⁸¹ originaires de Theveste, 40 dont 30 légionnaires originaires d'Hadrumète, 26 dont 22 légionnaires originaires d'*Ammaedara*, 29 dont 11 légionnaires originaires d'Utique et 17 dont 15 légionnaires originaires de *Sicca Veneria*. Bien que les conclusions à tirer de ces données soient à formuler avec beaucoup de précautions, compte tenu du caractère lacunaire de la documentation, il n'en reste pas moins que Theveste joue un rôle important comme centre de recrutement et pas uniquement pour la Troisième légion⁸². Enfin, il est à noter que Theveste n'apparaît pas comme un grand centre d'installation des vétérans, comme le montre le petit nombre de documents les concernant.

Le cas de M. Annius Martialis est particulièrement intéressant car c'est le seul dont on peut suivre l'ensemble de la carrière⁸³. En effet, dans son testament, il demandait à trois de ses affranchis de dédicacer deux statues à la Victoire parthique de Trajan dont les bases ont été retrouvées sur le forum de

⁷⁸ Annexe I, 15 et C. Papius Aequos, cité par Y. le Bohec, *La Troisième légion*, p. 157, mais qu'il convient d'écarter car l'inscription de Rome qui le fait connaître (*CIL* VI, 932), une dédicace à Vespasien et à ses fils *ex testamento* date de 72, donc du temps de la garnison à *Ammaedara*.

⁷⁹ Voir la liste dans Le Bohec, *La Troisième légion*, p. 157.

⁸⁰ Y. Le Bohec, *La Troisième légion*, p. 525 et ss.

⁸¹ Soit plus que Lambèse et *Thamugadi* réunies, qui ont fourni 47 noms dont 40 légionnaires.

⁸² Comme le montre l'épitaphe de P. Sittius P. f. Mustialis inscrit dans la tribu Papiria, *Teuste ex Africa*, vétéran de la Deuxième légion *Adiutrix*, mort à 50 ans, et fixé à *Aquincum* (*CIL* III, 10515).

⁸³ Un autre soldat, M. Aurelius Pius, est devenu *beneficiarius tribuni*. Mais ce n'est pas un Africain. Annexe I, 4.

*Thamugadi*⁸⁴ et dont le texte est similaire:

Victoriae / Parthicae / Aug(ustae) sacr(um). / Ex testamento / M. Anni M. f. Quir(ina) / Martialis, mil(itis) leg(ionis) III Aug(ustae), duplic(arii) / alae Pann(oniorum), dec(urionis) al(ae) euisdem, (centurionis) leg(ionis) III Aug(ustae) / et XXX Vlpiae Victric(is), missi honesta / missione ab Imp(eratore) / Traiano Optimo / Aug(usto), Ger(manico), Dac(ico), Parth(ico) / sing(ulas)(statuas?) (sestertium) VIII (millibus) (uicesima) p(opuli) R(omani) min(us), / Anni M. lib(erti) Protus, Hilarus, Eros, adiectis a se (sestertium) III (millibus) / ponend(as) curauer(unt) / idemq(ue) dedicauer(unt). / D(ecreto) d(ecurionum).

Toute la carrière de M Annius Martialis est retracée : engagé comme simple soldat dans la Troisième légion à *Ammaedara* ou un peu plus tard à Theveste, il a la même promotion que le Gaulois d'*Ammaedara* puisqu'il devient double solde dans l'aile des Pannoniens⁸⁵, décurion dans cette aile, puis centurion dans la Troisième légion à Theveste (et c'est à ce moment qu'il fait graver l'épithaphe de son affranchi⁸⁶) avant de partir en Pannonie où il achève son service dans la Trentième légion Ulpienne *Victrix*. Il a obtenu son congé honorable et fait sans doute partie des vétérans associés à la déduction de *Thamugadi*. La présence de ces bases à *Thamugadi* montre que le vétéran avait choisi de se fixer là après sa démobilisation plutôt que de revenir à Theveste. Le coût des statues et le nombre de ses affranchis témoignent de l'aisance matérielle à laquelle était parvenu le centurion. L'intérêt de l'inscription est également d'attirer l'attention sur la mobilité de ces soldats au fil de leurs promotions, comme l'illustre la carrière de Q. Antonius Silo, centurion dans la Troisième légion sous Domitien au cours d'une carrière qui le fit passer successivement dans la Première *Adiutrix* en Germanie, la Deuxième *Adiutrix* en Bretagne, la Troisième Auguste, la Quatrième Flavienne en Illyrie, la Onzième Claudienne à nouveau en Germanie et la Vingt-deuxième *Primigenia* en Pannonie,⁸⁷ ou celle de L. Antonius Felix, originaire de Carthage, de la Troisième légion, présent dans le camp de 81⁸⁸ avant de servir dans la Dixième

⁸⁴ *CIL* VIII, 2354.

⁸⁵ Voir *supra*, note 47.

⁸⁶ Y. le Bohec, *La Troisième légion*, p. 160, pense que sa présence à Theveste n'est pas liée à son origine mais simplement au fait que la légion y tenait garnison.

⁸⁷ *CIL* XIII, 6357 ; voir Y. le Bohec, *La Troisième légion*, p. 158.

⁸⁸ *CIL* VIII, 3174 ; voir Y. le Bohec, *La Troisième légion*, p. 158.

Gemina en Germanie puis dans la Première Italique en Mésie⁸⁹.

Un autre soldat, qui avait entamé une carrière marquée par une promotion rapide, est mort prématurément : Sex. Sulpicius Senilis⁹⁰, engagé comme soldat, est mort alors qu'il était *beneficiarius* du légat C. Octavius Tadius Tossianus Iauolenus Priscus en 83 après avoir été celui de son prédécesseur L. Tettius Julianus en 81-2. Il est donc passé gradé au terme de trois années à peine de service.

Cet exemple montre que le petit corpus des légionnaires de Theveste, à défaut d'apporter de nombreux renseignements sur le déroulement des carrières, permet cependant de disposer de données sur l'âge des recrues et la mortalité des soldats :

RÉFÉRENCES	ÂGE AU DÉCÈS	DURÉE DU SERVICE	ÂGE À L'ENGAGEMENT
3, un Africain	25 ans	8 ans	17 ans
4, un Italien	28 ans	?	?
5	40 ans	17 ans	23 ans
6, un Gaulois	30 ans	5 ans	25 ans
7, un Africain	24 ans	5 ans	19 ans
9, un Africain	22 ans	4 ans	18 ans
10, un Gaulois	30 ans	5 ans	25 ans
11, un Gaulois	55	22	23 ans
12, un Gaulois	27 ans	5 ans	22 ans
13, un Gaulois	25 ans	5 ans	20 ans
14, un Gaulois	25 ans	3 ans	22 ans
16, un Gaulois	30 ans	4 ans	26 ans
17, un Africain	26 ans	10 ans	<i>probatus</i> à 16 ans et 3 mois
18, un Gaulois	46 ans	23 ans	23 ans
19, un Africain	40 ans	19 ans	21 ans
20	25 ans	6 ans	19 ans
21, un Gaulois	30 ans	?	?
26, un vétéran	51 ans	27 ans	?

Le tableau montre une grande diversité dans l'âge du recrutement qui va de 16 à 26 ans avec une plus forte proportion d'engagés entre 20 et 22 ans. Il est intéressant de noter que l'engagement des Italiens et des Africains est plus précoce que celui des Gaulois: sur huit soldats mentionnés, six se sont engagés à 22 ans ou plus, alors que les Africains s'engagent souvent avant 20 ans. La plupart des Gaulois sont décédés quelques années seulement après leur

⁸⁹ *CIL* III, 6185.

⁹⁰ Annexe I, 20.

engagement. Mais le nombre d'attestations est trop peu important pour aller au delà de ces simples observations.

Sur les légionnaires en garnison à Theveste, les inscriptions apportent quelques renseignements. Elles permettent de dégager certaines particularités du recrutement plus particulièrement sur la place des Africains. Mais, elles sont très insuffisantes pour étudier le rôle de la légion à Theveste sur le plan militaire et l'influence que la légion a pu exercer sur la société locale. Tout au plus, peut-on rapprocher de cette présence, la grande activité que déploient les légats afin de développer le réseau routier autour du carrefour que constitue Theveste⁹¹ avec une priorité donnée à l'axe Theveste / Carthage et afin de mener à bien des opérations de bornage de territoires, notamment celui des Musulames, destinées à assurer un meilleur contrôle de l'espace⁹². C'est également de Theveste que partirent, en 87, les troupes de Cn. Suellius Flaccus pour mener à bien l'expédition contre les Nasamons connue par Dion Cassius⁹³. La participation des soldats de Theveste à toutes ces opérations n'est pas plus connue. Il paraît difficile d'accorder quelque crédit à l'hypothèse de Y. le Bohec⁹⁴ qui rapproche Iulius Maternus, un personnage mentionné par Ptolémée⁹⁵ pour le voyage qu'il effectua au pays des Garamantes jusqu'aux abords méridionaux du Tibesti, et le légionnaire gaulois homonyme, mort à Theveste⁹⁶. Y. le Bohec s'appuie sur la rareté du cognomen Maternus en

⁹¹ La carte de P. Salama montre que Theveste constitue un noeud routier où se croisent des voies importantes dont le tracé définitif a commencé à être mis en place à l'époque flavienne : Theveste / Carthage, Theveste / *Hippo Regius*, Theveste / Thelepte et Theveste / Lambèse par *Aquae Flaviana*. Voir les milliaires :

- *ILAlg I*, 3950, route Theveste / Carthage au départ du camp sous Sex. Sentius Caecilianus en 73/74.

- *ILAlg I*, 3885, route Theveste / *Hippo Regius* sous Q. Egnatius Catus en 76.

- *CIL VIII*, 23190, relue dans *ILPB*, 476, travaux sur la route Theveste / Carthage à la confluence Medjerda/ Bedja en 77, un pont ou des travaux d'endiguement.

- *CIL VIII*, 22060, relue dans *ILPB*, 481: route Carthage / Theveste en 79/80 sous Cnaeus Pinaris Aemilius Cicatricula.

- Construction du premier camp de Lambèse en 81 (*AE*, 1954, 137).

⁹² Au début des années 80, assignation de territoires aux Nicibes et aux Suburbures aux confins du territoire cirtéen (*ILAlg II*, 6252 et 4343) ; délimitation du territoire des *Suppenses* et des *Vofricenses* (*AE*, 1942-43, 35). En 86/87, limitation des territoires des *Muduciuuii* et des *Zamucii* (*AE*, 1940, 70) en Tripolitaine.

⁹³ Dion Cassius, LXVII, 4, 6.

⁹⁴ Y. le Bohec, *La Troisième légion*, p. 354.

⁹⁵ Ptolémée, I, 8, 4.

⁹⁶ Annexe I, 12. Sur ce personnage, Thomasson, *Fasti*, p. 139 et J. Desanges, *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique*, Rome, 1978, p. 197-213 ; pour ce dernier, il s'agit d'un marchand.

Afrique, mais il est peu probable que le jeune défunt de Theveste, sans grande expérience militaire, ait mené une telle mission d'exploration.



ANNEXE 1 : Les légionnaires dans l'épigraphie de Theveste

1 = AE, 1969, 663, stèle ornée au sommet d'une couronne et de rosaces (photo Gascou, p. 596).

Sex Alfius Sex. f[il(ius)] / Arne(n)s(i) tribu Primus / Carthagine, mil(es) leg(ionis) / III Aug(ustae), [(centuria)] Rutili Sec(undi) / uix(it) ---

2 = AE, 1995, 1729, bloc calcaire provenant de la basilique (photo, *AntAfr.* 7, 58).

Dis Manibus / sacr(um) / M. Annus M. lib. Verecundus / pius uix(it) an(nis) XXX. / M. Annus Martialis (centurio) leg(ionis) III Aug(ustae) / lib(erto) optimo.

3 = AE, 1995, 1721, stèle brisée, en remploi.

*L. Aur[e]lius Vrbanus / uix[it] ann(is) XXV / milit(auit) ann(is) VIII. / H(ic) s(itus) e(st).
Maria Commoda uxor f(aciendum) c(urauit).*

4 = AE, 1969, 669, bloc parallélépipédique: cippe ou autel ? (photo, Gascou, p. 574).

Q. Aur[el]io / Q. f. Pio Po[---], / mil(iti) leg(ionis) III [Aug(ustae)] / (centuria) Mestri Vi[ndicis] ? / benef(iciario) trib(uni) uix[it] / ann(is) XXVIII, mil[it(auit) ---]

5 = *ILAlg. I*, 3107, provenance ?, dans une *tabula ansata*.

L. Caelius / L. f. Quir(ina) tribu / L[e]gi[t]imus / mil(es) leg(ionis) III Aug(ustae) / (centuria) Fundani Seue(ri) uixit an(nis) XL / mil(itauit) an(nis) XVII. H(ic) s(itus) e(st). / Iulia Rustica / uxor posuit.

6 = *ILAlg. I*, 3109, place du marché, stèle mutilée, ornée au sommet d'une grenade et d'un croissant (photo, *AntAfr.* 7, 51).

M. Canteius mil(es) leg(ionis) / III Aug(ustae), (centuria) Perpetui u(ixit) a(nnis) / XXX, mil(itauit) a(nnis) V. H(ic) s(itus) e(st).

7 = AE, 1995, 1715, stèle à sommet triangulaire (photo *AntAfr.* 7, 54).

T. Cassius / Maior mil(es) leg(ionis) / III Aug(ustae), (centuria) Valeri / Terti, uix(it) an(nis) XXIV, / mil(itauit) ann(is) V. H(ic) s(itus) e(st). / C. Meuius ob m(erita).

8 = *ILAlg. I*, 3110, stèle provenant de la nécropole S/0.

Ti. Claudius / Manduc(usc) mil(es) / leg(ionis) III Aug(ustae) / u(ixit) an[nis---]

9 = *ILAlg. I, 3111*, stèle provenant de la nécropole S/O.
P. Durmius / Firmus mil(es) / leg(ionis) III Aug(ustae) uixit annis / XXII, mil(itauit) anni/s III ; instituit m(onumentum) P. D(urmius) F(irmus) uet(eranus) / p(ater) f(ilio).

10 = *ILAlg. I, 3115*, stèle, provenance ? (photo, *AntAfr. 7, 52*).
Q. Iulius Q. f. / Quir(ina tribu) Dioratus / Austr(ico) mil(es) leg(ionis) / III Aug(ustae) (centuria) L. Iuli, / uix(it) annis XXX / militauit an(nis) V. / H(ic) s(itus) e(st). / T. Flauius Mar(tial[is]) (centuria) Nasidi h(er(es)) m(onumentum) p(osuit).

11 = *ILAlg. I, 3116*, provenance ? sur un fragment de corniche.
C. Iulius C. f. / Quirina (tribu) Lugu(dunolus, Augustiduno, (centuria) Valeri Fidelis, / uixit an(n)is LV, / militauit an(n)is / XXII. Heres eius / stat[ut]us Popius / Saturninus / (centuria) eadem, l(oco) m(onumen)t(um) c(urauit).

12 = *ILAlg. I, 3117*, provenance? stèle.
M. Iulius M. f. Qui(rina tribu) / Maternus Aug(usto)n(emento) / mil(es) leg(ionis) III Aug(ustae) (centuria) / Cri(s)pini uix(it) ann(is) / XXVII mil(itauit) ann(is) V. H(ic) s(itus) e(st). / Sex. Valerius Att(i)cinus / uexillarius eq(uitum) leg(ionis) III Aug(ustae).

13 = *AE, 1969, 662*, stèle provenant de la basilique (photo, Gascou, p. 538).
L. Iulius L. f. Qui(rina tribu) Taruil(lus Auarici) mil(es) / [leg(ionis) III] Aug(ustae) (centuria) / Anchisae, uix(it) / ann(is) XXV, mil(itauit) / an(nis) V. / H(ic) s(itus) e(st).

14 = *ILAlg. I, 3118*, provenance ? stèle (photo, *AntAfr. 7, 53*).
Q. Lutatius Q. f. / Quir(ina tribu) Viator Aut(rico) / mil(es) leg(ionis) III Aug(ustae) / (centuria) Plaetori uix(it) / an(nis) XXV, mil(itauit) an(nis) III. / T. Flauius (centuria) Nasidi / et C. Iul(ius) (centuria) Bruttieni / her(edes) m(onumentum) p(osuerunt).

15 = *ILAlg. I, 3002*, (photo *BAC, 1908, p. 342*).
Ioui Au[g(usto) s(acrum)] / dedic[ante] / Cn. Suellio Fl[acco] leg(ato) Aug(usti) pro [pr(aetore)] ; / Q. Mantius Q. f. Cam--- / Alba Pompeia [(centurio)] / leg(ionis) III Aug(ustae) de s(uo) [f(ecit)].

16 = *ILAlg. I, 3120*, stèle, provenant de la nécropole S/O.
P. Messius P. f. Q(uirina tribu) / Melissus Aug(usto)du(no) / mil(es) leg(ionis) III Aug(ustae) (centuria) Lucili / pius uix(it) annis XXX / militauit annis IIII. / H(ic) s(itus) e(st). / D. Clodius armorum / custos (centuria) eade(m) / m(onumentum) p(osuit).

17 = *AE, 1995, 1724*, stèle, trouvée dans la basilique. Début du II^e s (photo, *AntAfr. 7, 66*).
D(is) M(anibus) s(acrum). / P. Munatius Gallus, miles / leg(ionis) III Aug(ustae), prob(atu)s / an(nis) XVI et mens(ibus) III, / militauit an(nis) X / uix(it) an(nis) XXVI, m(ensibus) IIII. / Munatius Victor pater fil(io) piissimo / fecit.

18 = *ILAlg. I, 3535*, trouvée à Ksar Gouraï où la pierre avait été déplacée (photo, *AntAfr. 7, 55*).

D. Seius D. f. Quir(ina tribu) / Iuuenis Burdigala / mil(es) leg(ionis) III Aug(ustae) (centuria) Nepotis / uix(it) ann(is) XXXXVI, mil(itauit) ann(is) XXIII. H(ic) s(itus) e(st). / Gisatia Seiana mar(ito) bene de / se merito fecit.

19 = *ILAlg. I, 3121, stèle trouvée au nord de la basilique.*

L. Sergius Satur(?) mil(es) / leg(ionis) III Aug(ustae) (centuria) Valeri Mar/celli mil(itauit) annis XIX uixit / annis XXXX. H(ic) [s(itus)] e(st). L. Flauius Ferox millex leg(ionis) [III] Aug(ustae) (centuria) Augustalis / exs testamento ar[bi]tratu Fului/ae Saturnin[ae] f[actu?]m est.

20 = *ILAlg. I, 3122, stèle à registre trouvée à 150 m au sud de la basilique dans la propriété Cambon. 83-84.*

Sex. Sulpicius Sex. f. / Quir(ina tribu) Senilis mil(es) leg(ionis) / III Aug(ustae) (centuria) Caesoni, beneficiarius) / Tetti Iuliani et Iauoleni / Prisci leg(atorum) Aug(usti) u(ixit) a(nnis) XXV / mil(itauit) ann(is) VI. H(ic) s(itus) e(st). / M. Aurelius Candidus / (centurio) leg(ionis) III Aug(ustae) heres eius / posuit.

21 = *ILAlg. I, 3125, stèle, nécropole de la basilique.*

---sius L. f. / [-(tribu) ---]alis And(ematunno) / [mil(es) leg(ionis) III] Aug(ustae) / [uix(it) an(nis) XX]X mil(itauit) an(nis) / ---

Les vétérans :

22 = *ILAlg. I, 3106, stèle provenant de la nécropole S/O (photo, AntAfr. 7, 59).*

D(is) M(anibus) s(acrum.) / G. Bruttius / Exoratus / ueteranus / leg(ionis) III Aug(ustae), ui/xit a(nnis) LXXXX. / F(ecit) (H)elulia uxor. / H(ic) s(itus) e(st).

23 = *ILAlg I, 3119, stèle provenant de la basilique.*

[. Ca ou La]elius / M[ar]tialis / uet(eranus) leg(ionis) III Aug(ustae) / uix(it) a(nnis) LXXXX. / H(ic) s(itus) e(st).

24 = *ILAlg. I, 3124, stèle à registre (personnage couché sur un lit).*

[---]nius Vita/[is uete]ranus / [leg(ionis) III Aug(ustae)] u(ixit) a(nnis) LXXX / ---ria ma/---/ [faciendum) c[u]rauit.

25 = *AE, 1995, 1671, plaque, inscription dans une tabula ansata (photo, AntAfr. 31, p. 279).*

L. Litussius / Verianius / ueteranus / uix(it) an(nis) L s(emis?) III / d(iebus). / Sex(tia ou ilia) Bona / con(iugi) suo pissimo d(e) s(uo) f(ecit).

26 = *AE, 1995, 1704, stèle mutilée (photo, AntAfr. 31, p. 311).*

[---] Maurus / [ueteranus] leg(ionis) III Aug(ustae) / [uixit annis] LI, mili/[tauit X]XVII / [---] f(ecit).

ANNEXE 2 : INSCRIPTIONS NON RETENUES

I - Soldats

1 - *ILAlg. I, 3103 : L. Aem[ilius . f.] Nanus, miles leg. III Aug., (centuria) IIII---*

Le monument, une stèle, et la mention de la centurie peuvent aussi se rencontrer au I^{er} s. La présence de la consécration aux dieux Mânes, l'absence de la durée de service incitent à placer cette épitaphe au II^e s. (*contra*, Le Bohec)

2 - *AE, 1995, 1710 : Aur(elius) Iouinus aquilifer leg. I Mineruiae.*

fin II^e - III^e s. d'après le formulaire et la langue.

3 - *ILAlg. I, 3114 : Fl(auius) IA Flavianus, optio principis.*

III^e s. : consécration aux dieux Mânes, forme du monument (caisson) et faits de langue (Le Bohec p. 219).

4 - *ILAlg. I, 3113 : Fl(auius) Ianuarius adiutor of(f)ici corniculariorum et Homullius Saturninus miles leg. III Aug. commilitio*

Forme du monument, absence des praenomina et abréviation du gentilice font pencher pour une date plus tardive du III^e s. (Le Bohec p. 219.) La fonction du soldat ne se rencontre qu'auprès des gouverneurs de province ce qui conduit à placer cette inscription au plus tôt à l'extrême fin du II^e s et plus certainement au III^e s.

5 - *ILAlg. I, 3104 : fragment d'épithaphe d'un soldat ayant servi cinq ans dans une des légions claudiennes.*

6 - *ILAlg. I, 3108 : ---*

fragment de stèle d'un soldat dédicacée par son épouse Aurelia Galla.

7 - *ILAlg. I, 3122 : ---*

Mention du soldat de la III^e Auguste, mais trop mutilée.

8 - *ILAlg. I, 3123 : Val(erius) Vitalis miles ex n(umero) Martens(ium) de Gall(ia).*

La forme du monument (caisson), la consécration aux Mânes et l'unité mentionnée dans la *Notitia Dignitatum* (*Occ.* 5, 115, 265 ; 7, 91) ; fin III^e-IV^e s.

9 - *ILAlg. I, 3126 : --- Maurus ?*

Inscription trop fragmentaire pour être utilisable ; c'est bien une stèle mais on ne peut rien en tirer.

10 - *ILAlg. I, 3127 : --- eques alae*

Inscription concernant un soldat ayant servi dans une unité auxiliaire.

II - Centurions

1 - *ILAlg. I, 3101* : ---, *centurio promotus in leg. III Aug.*

Le monument (autel) et la formule *stipendiorum* sont plus fréquents au II^e s (*contra*, Le Bohec)

2 - *ILAlg. I, 3102* : ---*rinus, centurio [leg.---]*

Le monument est bien une stèle, mais il manque le nom de la légion ; le service semble être exprimé par la formule *sti[pendiorum]* et le formulaire funéraire développé (*contra*, Le Bohec).

III - Vétérans

1 - *ILAlg. I, 3105* : *Q. Babullius Felix*

L'invocation aux Mânes et la forme du monument, un caisson, renvoient à une date plus tardive au II^e et III^e s. La mention de la légion n'est pas précisée.

2 - *ILAlg. I, 3128* : ---*us, ueteranus*

Inscription trop fragmentaire pour pouvoir être retenue : il n'y a pas mention de la légion et l'emploi de *sepulchrum* renvoie à une date plus tardive.

3 - *ILAlg. I, 3548* : *M. Iulius Istatianus, ueteranus*

Le monument (caisson) et la consécration aux Mânes renvoient à la deuxième moitié du II^e s. au plus tôt. Le vétérans a effectué son service dans la Première légion *Adiutrix* en Pannonie (cf G. Di Vita "Légionnaires africains en Pannonie lors de la seconde guerre marcommanique", *Atti del convegno internazionale La Pannonia e l'Impero Romano*, Rome, 1994, p. 110, n° 5).

4 - *ILAlg. I, 3006* : *P. Vettius Saturninus, ueteranus*

Dédicace de la statuette de Saturne par un vétérans, trouvée dans le sanctuaire de Hr Rohbane: la légion n'est pas précisée et rien ne permet de penser à une date correspondant à notre période (voir, M. Le Glay, *Saturne l'Africain, Monuments, t. I*, p. 336-337).

5 - *ILAlg. 3432*, table trouvé à la ferme Cambon.

Fortuna/tus in pace / bene emerit/us uet(er)anus.

Inscription chrétienne.